



ERRATUM SUR L'ACTU'IC 40

Concernant l'application d'Impec Bord à l'EIGS, nous vous indiquions dans l'Actu'ic 40 que pour 2025 «*La Direction va aussi passer à 3 items individuels et 2 collectifs (actuellement c'était 3 collectifs et 2 individuels) en 2025, les ASCT seront avertis très rapidement de leurs nouveaux objectifs.*»

Après contact avec la Direction, finalement la méthode de calcul restera inchangée en 2025, à savoir 3 items collectifs et 2 items individuels.
L'ensemble des autres annonces présentes dans l'Actu'ic 40 **sont toujours valables.**

La **CFDT Cheminots** reste attentive et surveille de près le montant de cette prime de performance versée aux ASCT !



POUR PLUS D'INFORMATIONS, RAPPROCHEZ-VOUS DE VOS DÉLÉGUÉS CFDT.

**ENSEMBLE, AVEC LA CFDT
ÉCRIVONS L'HISTOIRE DU CSE INTERCITÉS**

